

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 portant création de l'université de Nîmes.

<b>Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :</b>	25
<b>Membres présents :</b>	19
Dont membres ayant voix délibérative :	16
Membres représentés ayant voix délibérative :	3
<b>Quorum :</b>	13

Le conseil d'université a pris la délibération suivante à l'unanimité.

Les modifications apportées aux modalités de contrôle des connaissances des maquettes des Diplômes Universitaires « Généalogie & Histoire des familles » (dans ses trois sessions), « Approfondissement en généalogie » et « Installation du Généalogiste Professionnel » sont approuvées.

Fait à Nîmes le,

Le président de l'université de Nîmes

Benoit ROIG



## Actualisation d'un Diplôme d'Université

### Titre du D.U.

**Généalogie et histoire des familles (présentiel et à distance)**  
**Actualisation des MCC sans autres modifications – Novembre 2022**

### Responsable UNIMES

Nom : **ORTEGA**  
 Prénom : **ISABELLE**  
 Statut : **MCF**  
 Département d'appartenance : **PLLH filière Histoire**  
 Mail : **isabelle.ortega@unimes.fr**

### Partenariat institutionnel et/ou professionnel:

Référent professionnel : **Stéphane Cosson**

### Nombre d'heures

DU en présentiel :	DU à distance :
<b>178 heures</b> présentielle par étudiant <b>252 HETD</b>	<b>185 heures</b> présentielle par étudiant <b>259,5 HETD</b>

### Nombre d'inscrits à minima et effectif maximum autorisé

Un nombre minimal de **15** inscrits devra être atteint pour l'ouverture et l'équilibre de ces DU.  
 Nombre maximal d'inscrits : **30** pour chaque DU.

### Période de déroulement de la session

D.U. en présentiel : les vendredis (toute la journée) et samedis matins de janvier à juin.  
 D.U. à distance : 2 sessions seront ouvertes dans l'année universitaire  
 D.U. à distance - session 1 (Semestre 1) : de septembre à février (rendu mémoire en avril).  
 D.U. à distance- session 2 (Semestre 2) : de janvier à mai (rendu mémoire en juillet).

### Coût de la formation

	En présentiel	A distance	Option public anglophone
Etudiant UNÎMES (formation initiale)	150 €	/	/
Public FP non financé	1500 €	1300 €	1700 €
Public FP financé	1900 €	1700 €	1700 €

## Contexte et positionnement du DU – public visé

### **DU EN PRESENTIEL**

La généalogie est devenue en l'espace de quelques années l'un des loisirs préférés d'un nombre important de Français. C'est aussi un métier en plein essor pour lequel très peu de formations existent actuellement en France.

Les recherches en généalogie sont menées dans les centres d'archives départementaux ou nationaux. Les historiens qui fréquentent ces mêmes lieux sont les témoins privilégiés des lacunes devant lesquelles les « chercheurs amateurs » sont constamment bloqués : méconnaissance historique, difficultés à trouver les documents ou les centres d'archives dispersés sur l'ensemble du territoire, ignorance de l'existence d'autres documents que ceux de l'état-civil ou encore impossibilité de lire ou de déchiffrer des actes établis avant le XIX<sup>e</sup> siècle.

La généalogie constitue pourtant un débouché méconnu pour les historiens et les juristes, or peu de formations techniques ou universitaires existent. Ce D.U. créé depuis 2010 a fait ses preuves, il a toujours du succès et la réputation qu'il entretient a permis d'envisager un élargissement des formations proposées dans ce domaine à l'université de Nîmes.

L'objectif de ce diplôme universitaire est donc d'offrir une formation complète, aussi bien pratique que théorique, à la science de la généalogie dans le but de permettre à tous ceux qui l'exercent, dans un cadre privé, de gagner en efficacité, et d'autre part de faciliter aux étudiants en droit et en histoire leur arrivée sur le marché du travail.

### **Public ciblé**

Le public visé par cette formation est relativement large afin d'approcher les nombreuses catégories de personnes intéressées par la généalogie.

Cette formation sera donc ouverte :

- aux personnes qui souhaiteraient compléter leur formation initiale ou reprendre les études
- aux personnes ayant du temps libre et cherchant à optimiser leurs recherches ;
- mais aussi aux étudiants (essentiellement ceux de droit et d'histoire) ;

### **Objectif général**

L'offre de formation du diplôme universitaire vise à la fois des acquisitions théoriques et pratiques. Les modules théoriques, empruntés à l'offre générale de formation de l'université ou spécifiquement mis en place par le diplôme universitaire seront directement utilisables dans le cadre de recherches dans les archives.

### **Une formation en différentes phases :**

Des enseignements théoriques :

- Un cours de généalogie présentant les bases et méthodes de la discipline ;
- Un cours d'histoire sur les structures sociales de l'Ancien Régime permettant de cerner le cadre de vie de nos ancêtres à l'Epoque moderne ;
- Une formation en droit, plus particulièrement le droit des familles ;
- Une initiation aux sciences historiques : paléographie, héraldique et anthroponymie ;
- Une étude du latin dans les textes du XVI<sup>e</sup> siècle.

Complétés par une formation pratique permettant à chaque étudiant d'appliquer la méthodologie acquise pour faire des recherches précises aux archives : que ce soit la réalisation d'un arbre généalogique ou l'étude d'une personnalité locale ou régionale.

## **DU A DISTANCE**

L'ouverture de ce diplôme d'université répond à une forte demande d'inscriptions provenant de la France entière (voire des territoires d'Outre-mer). Or ces étudiants intéressés ne peuvent pas, pour diverses raisons matérielles, se déplacer pour suivre les cours dans notre établissement. L'objectif de ce diplôme est toujours d'offrir une formation complète, aussi bien pratique que théorique, à la science de la généalogie dans le but de permettre à tous ceux qui l'exercent, dans un cadre privé de gagner en efficacité, et d'autre part de faciliter aux étudiants en droit et en histoire leur arrivée sur le marché du travail.

L'offre de formation du diplôme d'université vise à la fois des acquisitions théoriques et pratiques. Les modules théoriques viennent compléter les exercices pratiques et sont directement utilisables dans le cadre de recherches dans les archives.

### **Public visé**

Le public visé par cette formation est relativement large et nous comptons sur un recrutement provenant de la France entière. Pour faciliter l'assiduité, les cours sont dispensés :

- en simultané les soirs de semaine et les vendredis;
- sous forme de vidéos déposées sur la plateforme numérique
- ou encore sous forme écrite.

La diversité de supports correspond tout de même à une base de 10 heures par semaine en moyenne pour les étudiants. Les recherches personnelles, quant à elles, auront lieu en fin de cycle.

Ce diplôme est accessible en formation continue et une collaboration étroite est nouée avec le service de l'UNIFOP.

### **Descriptif de la formation**

Des enseignements théoriques :

- Un cours de généalogie présentant les bases et méthodes de la discipline ;
- Un cours d'histoire sur les structures sociales de l'Ancien Régime permettant de cerner le cadre de vie de nos ancêtres à l'Epoque moderne ;
- Une formation en droit, plus particulièrement le droit des familles ;
- Une initiation aux sciences historiques : paléographie, héraldique et anthroponymie ;
- Une étude du latin dans les textes du XVI<sup>e</sup> siècle.

Complétés par une formation pratique permettant à chaque étudiant d'appliquer la méthodologie acquise pour faire des recherches précises aux archives : que ce soit la réalisation d'un arbre généalogique ou l'étude d'une personnalité locale ou régionale.

Cette formation sera accompagnée d'un encadrement spécialisé en fonction des lacunes constatées. Les recherches personnelles seront suivies à distance et, si elles ne nécessitent pas toujours un déplacement à Nîmes, elles devront être étroitement encadrées par l'enseignant.

Tous ces cours seront à distance. Le service TICE de l'université de Nîmes, en assurera le bon déroulement, notamment pour l'accès à la plateforme d'enseignement sécurisée.

### Déroulement

Les cours seront disponibles sur une plateforme sécurisée, grâce à un mot de passe et visionnables soit en direct, soit en différé (synchrone et asynchrone). Les supports de cours seront imprimables. Cette plateforme proposera les contenus de cours, les méthodes de travail adaptées, un calendrier des enseignements, des examens et des regroupements pédagogiques, un forum de discussion (entre étudiants et enseignants), des exercices, des activités et des corrigés. Les cours seront accessibles selon un rythme adapté aux apprenants exerçant une activité professionnelle, poursuivant ou reprenant des études.

### Coût et financement du diplôme universitaire

Les enseignements sont spécifiques (mis à part les heures d'histoire moderne mutualisées avec la L3 Histoire) et ils sont auto-financés comme cela est demandé dans le cadre d'un diplôme universitaire.

## L'OPTION POUR PUBLIC ANGLOPHONE

L'option pour public anglophone souhaitant suivre le D.U. *Généalogie & Histoire des familles* à distance n'ouvre qu'à condition que le D.U. à distance soit ouvert avec un nombre minimum d'étudiants.

Il s'agit dans ce cas d'accompagner un public anglo-saxon, intéressé par la recherche de ses racines européennes, en fournissant des fiches de méthodologie, des lexiques, des résumés de cours, entre autres... traduits en anglais afin que ces étudiants puissent comprendre et faire leur généalogie dans des sources qui sont en ancien français ou en latin.

### Maquette détaillée du D.U. en présentiel

	Code ECUE	Intitule de l'UE	CM	TD	TP	Nbre de grpes TD	heures effectives	HETD	
DU en présentiel	HDU1UE1	Pratiques de l'histoire sociale : nos ancêtres à l'époque moderne	23			1	23,0	34,5	
	HDU1UE2	Méthodologie et sources de la généalogie		30		1	30,0	30,0	
	HDU1UE3	Droit des familles	14				14,0	21,0	
			14			1	14,0	21,0	
	HDU1UE4	Anthroponymie	5	3		1	8,0	10,5	
		Héraldique	10	8		1	18,0	23,0	
	HDU1UE5	Paléographie		30		2	30,0	60,0	
	HDU1UE6	Réalisation d'un arbre généalogique			10		1	10,0	10,0
		Etude d'une famille			9		1	9,0	9,0
	HDU1UE7	Latin	22				22,0	33,0	
	Stage		facultatif						
							178,0	252,0	

### Maquette détaillée du D.U. à distance

	Code UE ou ECUE	Intitule UE ou ECUE	CM	TD	TP	Nbre de grpes TD	heures effectives	HETD
DU à distance	HDDU1UE1	Pratiques de l'histoire sociale : nos ancêtres à l'époque moderne	21	5		1	26,0	36,5
	HDDU1UE2	Méthodologie et sources de la généalogie	3	27		1	30,0	31,5
	HDDU1UE3	Droit des familles	12				12,0	18,0
			12	1		1	13,0	19,0
	HDDU1UE4	Anthroponymie	1	5		1	6,0	6,5
		Héraldique	2	19		1	21,0	22,0
	HDDU1UE5	Paléographie	4	29		2	33,0	64,0
	HDDU1UE6	Recherche personnalisée	18	4		1	22,0	31,0
	HDDU1UE7	Latin	18	4		1	22,0	31,0
		Stage		facultatif				
							185,0	259,5

## Evaluation

Chaque module théorique et pratique sera sanctionné par une note. Ces modules sont compensables entre eux selon les coefficients mentionnés à l'exception des modules sanctionnés par un mémoire pour lesquels une note minimale de 05/20 devra être obtenue pour valider le diplôme.

L'attribution du Diplôme d'Université se fera par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 à tous les modules et supérieure ou égale à 05/20 aux modules sanctionnés par un mémoire.

### DU en présence

Code ECUE	Intitule de l'UE	Type de contrôle	Coef. de l'épreuve	Session 2 Oui/Non	Compensation Oui/Non
HDU1UE1	Pratiques de l'histoire sociale : nos ancêtres à l'époque moderne	CT : devoir sur table	1	non	oui
HDU1UE2	Méthodologie et sources de la généalogie	CT : devoir sur table	1	non	oui
HDU1UE3	Droit des familles	CT : devoir sur table	1	non	oui
HDU1UE4	Anthroponymie	CT : devoir sur table	1	non	oui
	Héraldique	CT : devoir sur table			
HDU1UE5	Paléographie	CT : devoir sur table; CC oral	1,5	non	oui
HDU1UE6	Réalisation d'un arbre généalogique	CT : mémoire	2	non	NON
	Etude d'une famille	CT : mémoire			
HDU1UE7	Latin	CT : mémoire	1	non	oui
	Stage optionnel	CT: rapport de stage			

\* UE4 = Moyenne entre une note d'anthroponymie (coef.1) et une note d'héraldique (coef. 2)

### DU à distance

HDDU1UE1	Pratiques de l'histoire sociale : nos ancêtres à l'époque moderne	CT : devoir sur table	1	non	oui
HDDU1UE2	Méthodologie et sources de la généalogie	CT : devoir sur table	1	non	oui
HDDU1UE3	Droit des familles	CT : devoir sur table	1	non	oui
HDDU1UE4	Anthroponymie	CT : devoir sur table	1	non	oui
	Héraldique				
HDDU1UE5	Paléographie	CT : devoir sur table; CC: écrits à rendre	1,5	non	oui
HDDU1UE6	Recherche personnalisée	mémoire de recherche	2	non	NON
HDDU1UE7	Latin	CT : devoir sur table	1	non	oui
	Stage optionnel	rapport de stage			

\* UE4 = Moyenne entre une note d'anthroponymie (coef.1) et une note d'héraldique (coef. 2)

## Evaluation financière

Dépenses (euros)	Généalogie en présentiel	Généalogie à distance
Coûts HETD	13 500	15 600
Coûts logistiques, fonctionnement	5 200	1 200
Frais de gestion UNIFOP	2 200	1 650
Recettes (euros)		
Coût de la formation : (15 stagiaires minimum statut 'non financé')	22 500	19 500

**Actualisation d'un Diplôme d'Université****Titre du DU**

**Approfondissement en Généalogie (ApG), à distance**  
**Actualisation des MCC sans autres modifications – Novembre 2022**

**Responsable UNIMES**

Nom : **ORTEGA**  
Prénom : **Isabelle**  
Statut : **MCF**  
Département d'appartenance : **PLLH Filière Histoire**  
Mail : **isabelle.ortega@unimes.fr**

**Partenariat institutionnel :****Nombre d'heures**

Heures présentielles : **130 heures**  
Nombre HETD : **187,5 HETD**

**Nombre d'inscrits à minima et effectif maximum autorisé**

Un nombre minimal de 10 inscrits devra être atteint pour l'ouverture et l'équilibre de ce D.U.  
Nombre maximal d'inscrits : 15

**Période de déroulement de la session**

De janvier à juin

**Coût de la formation**

Public de la FP non financé : 1500 euros  
Public de la FP financé : 1900 euros

## Contexte et positionnement du DU – public visé

### Objectif général

La généalogie est une discipline en constante évolution voilà pourquoi il convient de créer un nouveau D.U. d'approfondissement (ApG), afin de répondre à la demande des personnes disposant déjà des connaissances de base en généalogie.

En effet, il s'agit dans ce nouveau D.U. de répondre aux attentes des diplômés des précédentes sessions, car bien que le D.U. *Généalogie & Histoire des familles* soit équilibré, il ne permet pas de tout aborder. Pour ceux et celles qui souhaiteraient s'installer, nous avons créé le D.U. *Installation du généalogiste professionnel* qui a ouvert en 2018. De petits effectifs y sont attendus, car tous les étudiants ne veulent pas créer leur propre entreprise. Par contre, beaucoup d'entre eux désirent compléter leur formation par nombre de matières non développées dans les trois D.U existants.

Il s'agit de présenter aux personnes ayant déjà une formation en généalogie familiale, les nouvelles tendances de la généalogie ainsi que le versant successoral de cette discipline. Ils auront ainsi des compétences dans tous les champs de la généalogie, notamment les nouveaux domaines comme la psycho-généalogie, la généalogie médicale ou encore la génétique au service de la généalogie. En mêlant des enseignements théoriques et pratiques, pour plusieurs disciplines de la formation, la formation vise la complémentarité. La formation sera réalisée à distance (à l'exception des examens qui se feront sur site Unîmes).

### Public ciblé

Sont attendues des personnes ayant déjà une formation en généalogie (diplômés des DU de l'université de Nîmes ou du Mans), ou individus avec ou sans profession attestant d'une solide expérience dans le domaine de la généalogie. Ce sont des pré-requis impératifs afin d'intégrer cette formation.

### Détail des enseignements

Les enseignements se répartiront selon la maquette fournie.

Un enseignement spécialisé en histoire contemporaine, et plus précisément sur l'histoire des archives et des fonds documentaires aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles permettra de compléter le cours d'histoire moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) présenté dans le D.U. *Généalogie & Histoire des Familles*.

Depuis longtemps un enseignement de droit complémentaire est plébiscité par les stagiaires du DU. En effet, si le diplôme existant est spécialisé en histoire des familles, beaucoup de stagiaires veulent découvrir le droit successoral, car la généalogie successorale est l'autre branche de la généalogie. Envisager une partie théorique avec le droit successoral, complétée par une partie pratique, enseignée par un généalogiste successoral permettra d'avoir une approche complète de cette spécialité.

L'autre grande partie de ce diplôme est la « Généalogie et Santé ». Cet intitulé permettra à plusieurs spécialistes d'intervenir pour les disciplines innovantes dans leurs domaines d'intervention. En raison du déplacement des populations, des familles éclatées, ces nouvelles spécialités peuvent permettre de compléter les sources traditionnelles de la généalogie. La psychogénéalogie est une pratique clinique pour laquelle les événements, traumatismes, secrets, vécus par les ascendants conditionnent les faiblesses et les comportements. La généalogie médicale constitue pour sa part l'étude de la transmission des maladies génétiques et héréditaire via l'arbre généalogique. Elle concerne davantage les XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, et repose notamment sur les archives des hôpitaux et les enquêtes familiales. La généalogie et la génétique représentent l'application de la génétique à la généalogie, à travers les tests ADN et les chromosomes (ce qui correspond à un temps plus long).

Enfin, ce diplôme sera également l'occasion d'approfondir la paléographie, cette discipline de déchiffrement des écritures anciennes, déjà étudiée dans le D.U. *Généalogie & Histoire des familles*. Sera attendu dans ce nouveau diplôme un approfondissement de cette discipline, particulièrement prisée par les généalogistes. Quant à la cartographie, elle permettra de développer des aspects pratiques que ce soit la maîtrise de logiciels, l'origine géographique des ancêtres, la cartographie d'une propriété, les migrations, ou encore représenter les événements par commune. Il faudra prévoir plusieurs jours de présence sur le site universitaire afin de maîtriser ces outils.

#### Modalités de contrôle des connaissances

La validation de la formation sera sanctionnée par une note, au minimum, obtenue dans chacun des enseignements. Les examens auront lieu sur le site de l'université de Nîmes, non pas à distance. Pour cela les étudiants devront donc venir au mois de juin/juillet à Nîmes : à la fois pour les séances de cartographie et les examens. Toutefois des tests en autoévaluation pourront être faits à distance.

Types d'évaluations envisagés : questions de cours sous forme d'oraux et/ou d'écrits, cas pratiques envisagés dans des oraux et/ou des écrits.

#### Calendrier

Dépôt des candidatures en octobre, sur le site unimes.fr.

Envoi des cartes de stagiaires par recommandés.

Début des cours en janvier.

Les examens sont prévus sur le site universitaire en juin/juillet durant plusieurs jours.

### Maquette détaillée du DU

Code ECUE	Intitulé de l'UE	CM	TD	TP	Nombre de grps TD	Heures effectives	HETD	
	Histoire contemporaine & Archives	15			1	15	22,5	
	Droit successoral	20			1	20	30,0	
	Généalogie successorale	10			1	10	15,0	
	Psychogénéalogie	15	5		1	20	27,5	
	Généalogie médicale	10			1	10	15,0	
	Généalogie et génétique	10			1	10	15,0	
	Approfondissement en paléographie	20			1	20	30,0	
	Cartographie	15			1	15	22,5	
	Mémoire de recherche		10		1	10	10,0	
	Stage	Facultatif						
						130,0	187,5	

## Evaluation

Chaque module théorique et pratique sera sanctionné par une note. Ces modules sont compensables entre eux selon les coefficients mentionnés à l'exception du module sanctionné par un mémoire pour lequel une note minimale de 05/20 devra être obtenue pour valider le diplôme.

L'attribution du Diplôme d'Université se fera par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 à tous les modules et supérieure ou égale à 05/20 au module « mémoire ».

Intitulé de l'UE	coefficient	MCC *	Rattrapage Oui / Non	Compensation Oui / Non
Histoire contemporaine	1	Contrôle terminal. Devoir sur table	Non	Oui
Droit successoral	1	Contrôle terminal. Devoir sur table	Non	Oui
Généalogie successorale	1	Contrôle terminal. Oral	Non	Oui
Psycho-généalogie	1	Contrôle terminal. Oral	Non	Oui
Généalogie médicale	1	Contrôle terminal. Devoir sur table	Non	Oui
Généalogie et génétique	1	Contrôle terminal. Devoir sur table	Non	Oui
Approfondissement en paléographie	1	Contrôle terminal. Devoir sur table	Non	Oui
Cartographie	1	Contrôle terminal. Epreuve pratique sur ordinateur.	Non	Oui
Mémoire de recherche	2	Rapport + Soutenance orale	Non	NON
Stage		Facultatif		

## Evaluation financière

<b>Dépenses (euros)</b>	
Coûts HETD	11 520
Coûts fonctionnement	1 950
Frais de gestion UNIFOP	1 350
<b>Recettes (euros)</b>	<b>15 000</b>
Coût de la formation : 10 stagiaires minimum statut 'non financé'	



## Actualisation d'un Diplôme d'Université

### Titre du D.U.

**Installation du généalogiste professionnel (IGP)**  
**Actualisation des MCC sans autres modifications – Novembre 2022**

### Responsable UNIMES

Nom : **ORTEGA**  
 Prénom : **ISABELLE**  
 Statut : **MCF**  
 Département d'appartenance : **PLLH filière Histoire**  
 Mail : **isabelle.ortega@unimes.fr**

### Partenariat institutionnel et/ou professionnel:

Référent professionnel : **Stéphane Cosson**

### Nombre d'heures

**41** heures présentielles par étudiant  
**61,5** HETD

### Nombre d'inscrits à minima et effectif maximum autorisé

Un nombre minimal de 7 inscrits devra être atteint pour l'ouverture et l'équilibre de ces DU.  
 Nombre maximal d'inscrits : 10

### Période de déroulement de la session

La formation se déroulera au mois d'avril de chaque année civile.  
 Les examens seront programmés sur le mois de mai, et le projet 'étude de marché' sera rendu en août

### Coût de la formation

Public de la formation professionnelle ayant déjà une formation en généalogie 900 €

### Contexte et positionnement du DU – public visé

Le DU 'Installation du Généalogiste professionnel' a été créée en 2017 (delib.2016-50) et a ouvert sa première session en avril 2018

Les objectifs de ce DU sont multiples :

- 1/ Informer les futurs professionnels de leur clientèle potentielle
- 2/ Partager des expériences

3/ Faire prendre conscience du véritable travail d'un généalogiste, en abordant toutes les facettes possibles

4/ Aider ceux qui veulent s'installer à leur compte en les guidant dans les domaines suivants :

- présentation des produits ;
- tarifs ;
- communication ;
- marketing, entre autres.

**a) L'organisation des enseignements**

Les enseignements auront lieu dans les locaux de l'Université de Nîmes.

Les cours seront rassemblés sur une semaine

→ **UE « formes juridiques »** : pour déterminer les formes d'entreprises les plus opportunes pour s'installer.

→ **UE « communication et marketing »** : afin de cerner le marché et ses besoins ainsi que la communication commerciale

→ **UE « gestion des relations professionnelles »** : pour bien déterminer les protagonistes et les tensions qui peuvent exister dans le métier.

→ **UE « Gestion et comptabilité »** : cet enseignement permettra de réaliser correctement le business plan et aussi de comprendre comment gérer son étude.

→ **UE « Étude de marché »** : sans doute l'UE la plus importante en termes de coefficient, celle qui donne lieu à l'écriture d'un mémoire présentant le projet de l'étudiant. C'est l'occasion d'aborder les produits et les prestations proposés, les avantages concurrentiels, le marché et son environnement (étude d'implantation, clientèle, concurrence, prescripteurs), les stratégies et moyens engagés (avec la partie business plan).

**b) Calendrier et public visé**

Le public visé par cette formation est composé d'étudiants ayant déjà obtenu un diplôme dans le domaine de la généalogie, à défaut des personnes ayant une solide expérience dans ce domaine. Dans tous les cas des candidats souhaitant s'installer comme généalogiste.

La sélection se fera sur dossier - Dépôt des dossiers : de mi-janvier à mi-février pour une sélection en fin février.

**Maquette détaillée du D.U. IGP**

Code ECUE	Intitule de l'UE	CM	TD	TP	Nbre de grpes TD	heures effectives	HETD
HDUP1EC1	Droit	3			1	3,0	4,5
HDUP1EC2	Communication et marketing	10			1	10,0	15,0
HDUP1EC3	Gestion des relations professionnelles	3			1	3,0	4,5
HDUP1EC4	Gestion et comptabilité	7			1	7,0	10,5
HDUP1EC5	Recherche : étude de marché	17			1	17,0	25,5
	Statut étudiant-entrepreneur	1				1,0	1,5
						41,0	61,5

## Evaluation

Un mémoire (de type étude de marché) sera demandé en évaluation de la formation. Le mémoire est un rendu final comportant tous les aspects des cours.

Chaque enseignement donnera lieu à la rédaction d'une partie de ce mémoire, évaluée par chacun des enseignants.

Les notes de chaque parties ou modules sont compensables entre elles selon les coefficients mentionnés.

L'attribution du Diplôme d'Université se fera par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire final.

Enseignement	Coefficient des modules / parties du mémoire final
Droit	1
Communication et Marketing	1,5
Gestion des relations professionnelles	1
Gestion et comptabilité	1,5
Etude de marché	2

## Evaluation financière

<b>Dépenses (euros)</b>	
Coûts HETD	3920
Coûts logistiques, papeteries	1665
Frais de gestion UNIFOP	560

  

<b>Recettes (euros)</b>	
Coût de la formation : (7 stagiaires minimum)	6 300